

Fariba Daragahi

Bonjour chères familles,

Une nouvelle année scolaire vient de commencer et nous sommes très heureux d'accueillir 109 élèves de la maternelle à la 8<sup>e</sup> année à Entre-Lacs et 34 élèves au programme francophone du Penticton High . Merci de votre confiance et de votre appui. Nos élèves sont enthousiasmés et heureux de reprendre la routine pour une année scolaire que nous prévoyons riche en activités pédagogiques, sportives et culturelles. Toute l'équipe de l'école Entre-Lacs et du programme francophone du Penticton High souhaite un excellent retour à nos anciens parents et une chaleureuse bienvenue à tous nos nouveaux. Nous souhaitons à nos élèves une excellente année scolaire remplie de succès et de réussite tant personnelle qu'académique. Nous vous encourageons à communiquer avec le personnel de l'école si vous avez des questions au niveau du fonctionnement des classes et de l'école. En tant que la nouvelle directrice de l'école Entre-Lacs et du programme francophone à Penticton High, j'ai reçu un accueil chaleureux de la part de vos enfants, de l'équipe de l'école, ainsi que des parents. Je suis ravie de pouvoir travailler avec vos enfants et de collaborer avec vous et toute la communauté francophone afin de continuer à offrir une éducation francophone de qualité dans notre région. Nous souhaitons une excellente année scolaire à toutes nos familles! Au plaisir de vous rencontrer à l'école le 22 septembre pour la soirée de bienvenue 2011-2012 organisée par l'APÉ.

Bien à vous, Fariba Daragahi

**Mettez dès maintenant ces dates à votre agenda**

**22 septembre**

Fête APÉ-rentree scolaire  
à 17 h 30

**28 septembre**

Course Terry Fox à 9h15

**10 octobre**

Action de Grâce — pas  
d'école

**14 octobre**

Photos individuelles

**21 octobre**

Journée de développement  
professionnel — pas  
d'école

**11 novembre**

Jour du Souvenir — pas  
d'école

**16 décembre**

Dernière journée d'école  
avant Noël

**3 janvier**

Retour des vacances

**27 janvier**

Congé — calendrier modifié

# Bienvenue dans notre école



Jean Savoie, enseignant 7e et 8e année; Sylvie Vidailac, conseillère; Suzanne Martin, francisation, cyberpédagogue et enseignante 1ère & 2e année (2 jours/semaine) ainsi qu'aux nouveaux élèves et à leurs parents.

Nico Alexis, maternelle

Aleena Proteau, maternelle

Adreana Chrystal, maternelle

Luke Sandham, maternelle

Nolan Cornell, maternelle

Ethan Woodbeck, maternelle

Aidan Duncan, maternelle

Scarlett Bloom, 1ère année

Kierra Hall, maternelle

Philomena Gentes, 1ère année

Hubert Joly, maternelle

Jeriah Lalonde, 1ère année

Leevi Kontkanen, maternelle

Amelie Savard Heneault, 5e année

Chantae Kruger, maternelle

Andrew Carlow, 6e année

Dahlia L. Robidoux, maternelle



Note: pour les parents d'élèves de la 6e—8e: veuillez regarder le bulletin de nouvelles de McNicoll pour connaître leurs événements.  
Site: <http://www.sd67.bc.ca/schools/mcnicoll/>

# Les membres du personnel des écoles Entre Lacs & Penticton Secondary

2011

2012

## Administration

Directrice: Fariba Daragahi  
Secrétaire d`école: Lise Rodrigue

## Enseignant.e.s à Entre Lacs

Maternelle : Lisa Poirier  
1re et 2e année: Jacinthe Alarie & Suzanne Martin  
3e année: Monique Courchesne  
4e année: Jean Motard  
5e et 6e année: Pierre Tardif  
7e et 8e année: Jean Savoie  
Anglais 4e à 8e: Maria Vellieux  
Éd. Physique: Maria Vellieux

## Spécialistes à l'école Entre Lacs

Bibliothécaire: Maria Vellieux  
Cyberpédagogue: Suzanne Martin  
Études autochtones: Fariba Daragahi  
Conseillère scolaire: Sylvie Vidailac  
Classe ressource: Johanne Hamel  
Orthopédagogue: Johanne Hamel  
Francisation: Suzanne Martin & Johanne Hamel  
Orthophoniste: Danièle Madevon

## Aides pédagogiques & surveillant.e.s à l' école Entre Lacs

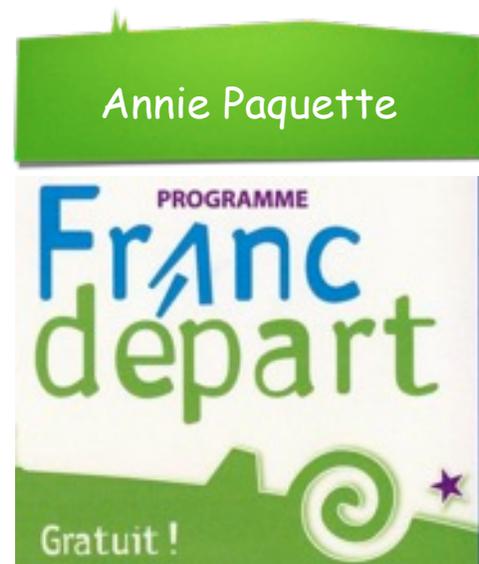
Catherine Combres  
Marie-Josée Lorrain  
Hélène Sévigny  
Raymonde Bonin  
Nathalie Savard  
Martin Bouchard

## Enseignants à Penticton Secondary

Sciences 9e & 10e + Sciences Humaines 9e à 11e: Marc Sabourin  
Français 9e à 12e + Planification 10e: Richard Beaulieu

Petite enfance  
Prématernelle et Service avant et après l'école: Lise Séguin  
Franc départ: Annie Paquette

**Franc départ:** Service proposé par le Conseil scolaire francophone en collaboration avec la Fédération des parents francophones de C.-B., est offert gratuitement aux familles francophones de la région. À raison de trois matinées par semaine dans la classe numéro 1 à l'entrée de l'école. Les enfants ayants droit âgés entre 0 et 5 ans accompagnés d'un adulte (le parent ou toute autre personne responsable de l'enfant) seront accueillis dans un cadre convivial par une éducatrice spécialisée en petite enfance. Ils auront accès à une multitude de jeux et d'activités adaptés à leurs besoins. Pour plus d'information, contactez Mme Annie Paquette au 250-770-7691 poste 5



Ayant droit: L'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés garantit aux citoyennes et citoyens canadiens établis en C.-B. le droit de faire instruire leurs enfants dans un programme d'éducation francophone :

\* si leur première langue apprise et encore comprise est le français ou si elles ou ils ont reçu leur instruction primaire en français au Canada (excluant l'immersion) ; ou \* si elles ou ils ont un enfant qui a reçu son instruction au niveau primaire ou secondaire en français au Canada (excluant l'immersion) ou \* si elles ou ils ont un enfant qui a déjà commencé son instruction en français au Canada (excluant l'immersion).

Les immigrantes et immigrants reçus qui remplissent une ou plusieurs des conditions mentionnées ci-haut sont également éligibles.



La Fédération des parents francophones de Colombie-Britannique

## SERVICES PRIVÉS À L'INTÉRIEUR DE L'ÉCOLE



1077, avenue Nelson  
Pudichéry, C.-B. V2A 2N6

Téléphone: 250-770-7691 ext. 4  
Téléphone: 250-492-0908

### Petite Enfance

de l'école Entre Lacs

★ Prématernelle  
★ Service avant & après l'école

**Lise Séguin, certifiée**  
Boîte vocale: 250-770-7691 ext. 4  
Téléphone cell.: 250-809-1188

**\*\*Pizza pour le midi.** Tous les profits iront pour les sorties culturelles des 5e et 6e. Enseignant responsable des levées de fonds pour les pizzas M. Pierre Tardif. Pour le rejoindre, faites-lui parvenir un courriel [pierre\\_tardif@csf.bc.ca](mailto:pierre_tardif@csf.bc.ca)



**\*APÉ Lunch et lait à l'école:** L'APÉ a inscrit l'école au programme de lait à l'école élémentaire du BC Dairy Foundation.. À partir du mois d'octobre, le lait sera disponible 2 jours par semaine tous les lundis et mercredis, à l'heure du dîner. Pour les rejoindre, faites leur parvenir un courriel [entre\\_ape@csf.bc.ca](mailto:entre_ape@csf.bc.ca)

**Argent envoyé à l'école:** Il est important de ne pas joindre tous les coupons réponses dans la même enveloppe. Veuillez faire parvenir vos chèques ou le montant exact à l'école **dans des enveloppes ou Ziploc séparées** et cachetées avec tous les renseignements écrits sur l'enveloppe: nom de l'élève, niveau scolaire, nom de l'enseignant, montant d'argent exact ou le chèque, le motif de la demande (APÉ Lunch, lait, pizza, agenda, etc), ainsi que le coupon-réponse signé. Si vous payez pour plus qu'un enfant, vous devez inscrire le nom des enfants, leurs niveaux et le nom de leurs enseignants et **remettre l'enveloppe à l'enfant le plus jeune de la famille.**



**IMPORTANT: \*\*Pour les pizzas,** nous acceptons les chèques seulement. Veuillez faire vos chèques au nom de l'école Entre-Lacs. **\*Pour les activités, les repas chauds, lait à l'école et autres de l'APÉ,** veuillez faire vos chèques au nom de APÉ Entre Lacs. Merci de votre collaboration.



Le comité de parents travaille à enrichir la vie étudiante de l'école par des levées de fonds, des journées d'activités et la participation dans le plan de réussite. Les réunions sont dans les deux langues, françaises et anglaises. S.V.P. venez nous rencontrer pour partager vos idées. Pour toutes questions ou points à discuter veuillez communiquer avec Christine Leroux au 250-770-8936 ou par courriel: [entre\\_ape@csf.bc.ca](mailto:entre_ape@csf.bc.ca). **La prochaine réunion (AGA) sera jeudi le 22 septembre à 19 h 30.** Nous espérons vous voir à cette réunion. Merci de participer !



**ATTENTION !** Nous sommes une école **SANS ARACHIDES**. Nous accueillerons parmi nous des élèves qui ont des **allergies mortelles aux arachides, aux noix et aux graines de sésame**. Si vous désirez utiliser le **substitut au beurre d'arachide**, S.V.P, informer le titulaire de votre enfant. Merci. Visitez ce site pour plus d'information: <http://www.peabutter.ca/> S'il vous plaît, évitez d'envoyer tout aliment qui contiendrait des arachides, des noix, des graines de sésame ou de l'huile d'arachides. Voici des suggestions d'aliments pour les dîners de votre enfant: les fruits et les légumes; les vinaigrettes et les trempettes; les différents pains (sans graines de sésame) et les produits laitiers.

Pour les biscuits faits à la maison, n'utilisez pas d'huile d'arachides. Pour ceux achetés, vous devez vérifier la liste des ingrédients affichés sur l'emballage.

Il arrive parfois que des élèves se présentent au secrétariat parce qu'ils n'ont pas leur boîte à lunch. Parfois, ils ont quitté la maison trop rapidement et ils ont oublié leur boîte à lunch, parfois ils n'ont pas eu le temps pour préparer leur boîte à lunch, d'autres fois un parent va venir porter un lunch le midi et l'enfant ne s'en souvient plus ou encore parce qu'ils n'ont rien à la maison. Il y a en fait mille et une raisons... Si votre famille éprouve **des difficultés financières, veuillez communiquer avec la direction pour discuter avec lui de l'aide qu'il pourrait vous apporter. Tous les renseignements demeureront strictement confidentiels.**



Si aucun arrangement a été pris avec la direction, nous communiquerons avec vous pour vous avertir de venir porter un lunch à votre enfant. **Veuillez prendre note que le secrétariat est fermé de 12h à 12h30 et que nous cherchons un parent pour faire du bénévolat et aider les élèves dans ces situations.**

**Micro-ondes :** Seules les élèves de la 5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année peuvent utiliser les micro-ondes dans le but d'accorder suffisamment de temps à tous nos élèves pour bien manger leur dîner ainsi que profiter du temps alloué pour jouer dans la cour d'école.

**Enfant malade à l'école:** Puisque l'exercice physique et l'air frais sont d'une importance primordiale à la santé, les élèves sont tenus de sortir à l'extérieur à toutes les récréations. **L'école considère que tout enfant envoyé à l'école est en condition de participer à toutes les activités scolaires, y compris les récréations à l'extérieur.** En cas d'intempéries sérieuses, l'école gardera tous les enfants à l'intérieur. Les enfants atteints de ces maladies devraient rester à la maison pour éviter de contaminer les autres pour la période de temps indiquée ci-dessous:

**\*\*Varicelle :** Si votre enfant est faible en raison d'une fièvre ou souffre d'une démangeaison due à l'éruption de boutons à cloques, gardez votre enfant à la maison (habituellement 4 jours). Pour les enfants atteints seulement de quelques lésions et qu'elles sont toutes en croûte, ils peuvent retourner plus tôt à l'école

**Rubéole :** au moins 5 jours après l'apparition de l'éruption

**Rougeole :** au moins 5 jours après l'apparition de l'éruption

**Oreillons :** jusqu'à ce que le gonflement disparaisse ou au moins 9 jours après le début du gonflement

**Conjonctivite :** 24 heures après avoir été traité avec un antibiotique efficace

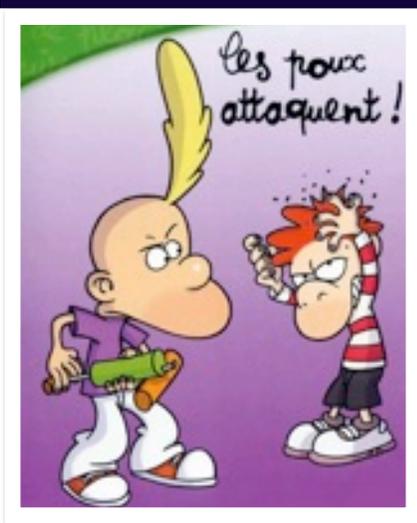
**Grippe:** Nous insistons que les parents gardent à la maison tout enfant présentant des symptômes de grippe jusqu'à ce que les symptômes disparaissent complètement. Tout élève présentant de tels symptômes à l'école sera retourné à la maison.



**\*\*Note importante :** En cas de varicelle, S.V.P informez moi la direction plus tôt possible, nous avons un élève qui ne doit pas être en contact avec des élèves qui ont cette maladie. **Si votre enfant devient malade au courant de la journée, nous vous informerons afin que vous puissiez passer le prendre.**

**Absences:** En cas d'absence ou de retard, il est très important de prévenir la secrétaire de l'école. Veuillez lui téléphoner dès que possible au 250-770-7691 . Notez que vous pouvez profiter du répondeur téléphonique en dehors des heures d'école. Si l'absence est prévue, vous pouvez faire parvenir un billet par votre enfant. Merci de votre coopération.

**Appels téléphoniques:** Ce n'est qu'en cas d'urgence (maladie, rendez-vous médical, dentaire ou accident) que les messages seront transmis aux élèves durant les heures scolaires. Il en est de même pour les élèves qui doivent appeler leurs parents. Veuillez noter que votre enfant ne peut pas vous téléphoner pour que vous lui rapportiez un devoir qu'il / elle aurait oublié!



**Pédiculose:** Les poux sont particulièrement communs pour les enfants scolarisés âgés entre trois à dix ans. Souvent après un long congé scolaire (vacances d'été, temps des fêtes, relâche scolaire et longue fin de semaine) plusieurs enfants se retrouvent avec des poux et ces bestioles se propagent rapidement! Nous reconnaissons que les poux sont une nuisance et un casse-tête, et de ce fait, nous travaillons avec le centre de santé «Interior Health » pour éduquer et informer les parents et les élèves sur les traitements et les stratégies visant à minimiser la propagation des poux. Voici notre procédure : une fois que les poux sont détectés, la famille est conseillée et toutes les familles sont informées sur les procédures à suivre. Un

traitement doit être administré à l'enfant avant qu'il retourne à l'école. Par la suite, nous vérifions les cheveux de l'enfant ou des enfants infectés.

**POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ :** Nous ne pouvons pas divulguer le nom d'un enfant. **S'il vous plaît, vérifier les cheveux et le cuir chevelu de votre enfant très soigneusement.** Pour plus d'information, visitez le site de l'école [http://entrelacs.csf.bc.ca/ecole\\_francofrone/infos\\_sante\\_securite.php](http://entrelacs.csf.bc.ca/ecole_francofrone/infos_sante_securite.php) ou téléphonez à une infirmière (Public Health Nurse) au 250-770-3434.

**Assurance accident pour les élèves :** Le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique n'a pas de couverture d'assurance accident pour les élèves qui se blessent à l'école ou pendant des activités scolaires à l'extérieur de l'école. Des accidents peuvent se produire. Certaines blessures entraînent des frais médicaux, dentaires ou d'autres dépenses qui ne sont pas couverts par les soins de santé provinciaux ou par les régimes collectifs des parents ou tuteurs. Comme un parent ou tuteur, vous êtes responsable de ces dépenses. Nous mettons à votre disposition les références d'une compagnie d'assurance accident et vie pour les élèves ainsi que des formulaires d'inscription. La participation à un tel programme est volontaire et les coûts doivent être payés par le parent ou le tuteur. L'assurance-accidents des élèves est essentielle, car les enfants sont très actifs.

**Objets perdus et trouvés :** Les objets trouvés sont placés dans une boîte à l'entrée centrale. Il serait toujours bien d'identifier les vêtements ou objets usuels de votre enfant, facilitant ainsi le retour de ses articles lorsqu'ils sont égarés. Tous les objets non réclamés sont donnés à l'Armée du Salut tous les trois mois. L'école n'est pas responsable des vols, bris ou pertes des effets personnels des élèves.





**Circulation dans l'école** : Tout visiteur à l'école doit se présenter à la réception. Il **est interdit** de circuler dans l'établissement et dans la cour d'école sans le laissez-passer des visiteurs que l'on se procure à la réception après avoir signé le registre des visiteurs. Ce règlement sera très strictement suivi par tout le personnel de l'école.

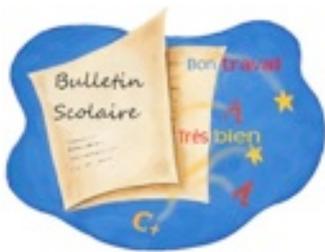
**Votre collaboration** sera appréciée. Nous voulons limiter les dérangements durant l'activité pédagogique en salle de classe et assurer la sécurité de tous. Voilà pourquoi nous ne permettrons pas aux parents de se rendre directement à la salle de classe durant les heures d'enseignement afin d'y livrer un objet oublié, y chercher l'**enfant** pour un rendez-vous ou pour discuter **avec l'enseignante ou l'enseignant**. Nous aurons le plaisir de vous accueillir à la réception.

**Francophonie** : Le choix de l'école francophone est un **choix délibéré des parents**. Celui-ci représente leur désir de voir leur **enfant** s'épanouir dans un milieu francophone qui respecte tout de même l'apprentissage de l'anglais dès la 4<sup>e</sup> année. Ce choix représente aussi un engagement envers la politique de communication en français au sein de l'école et lors des rassemblements. Le **français est la langue d'enseignement** ainsi que la langue de communication entre les élèves. Nous demandons aux élèves de s'exprimer de façon correcte et respectueuse en français en tout temps. Si vous êtes un parent qui aimerait parrainer un autre parent, n'hésitez pas à nous contacter. Nous avons des parents (surtout anglophones) qui aimeraient bien être épaulés et guidés.

**Protocole de communication** : Lorsque vous avez une inquiétude ou une question au sujet de la vie scolaire de votre enfant, vous êtes encouragés à parler directement avec l'enseignant de votre enfant. Nous vous invitons à communiquer avec eux par courriel en premier. Ils vous donneront un rendez-vous si besoin.



**Services aux enfants en difficulté** : La politique ministérielle vise l'intégration des élèves en difficulté dans la mesure du possible. Notre école peut compter sur les services centralisés offerts par le conseil scolaire et sur les services du personnel affecté à cette tâche au sein de l'école. Le premier responsable du programme scolaire de **votre enfant** demeure son titulaire de classe. **C'est à cette personne** qu'il faut faire part de vos soucis ou questions face au développement de **votre enfant**. Notre école se veut un lieu où chaque jeune peut se sentir à l'aise et se développer au maximum. Si vous avez des plaintes à formuler, informez-vous des procédures à suivre auprès du directeur.



Les membres de la Fédération des enseignantes et enseignants de la Colombie- Britannique ont entamé une série de moyens de pression sanctionnés par la Commission des relations de travail de la C.-B.. Ainsi, respectant la consigne de leur syndicat, le personnel enseignant a déjà commencé à refuser d'exécuter des tâches administratives, de tenir des rencontres formelles avec les parents ou les directions d'école, de participer à des rencontres de comité et de rédiger des bulletins scolaires.

Cette situation place le Conseil scolaire dans une position délicate. Certaines activités qui doivent normalement être soutenues par l'enseignante ou l'enseignant deviennent plus difficiles, voire impossibles à administrer avec le seul soutien du personnel de direction des écoles. C'est donc avec regret que nous devons prendre la décision de reporter les journées de départ hâtif qui devaient avoir lieu cet automne. Sans l'apport du personnel enseignant pour organiser ces journées et le soutien des bulletins scolaires pour comparer l'évolution des élèves, nous ne pourrions assurer le succès de ces rencontres parents-enseignants. Le calendrier scolaire prévoit la tenue de 4 départs hâtifs au cours de l'année; nous espérons que les journées déplacées pourront être reprises au cours de l'hiver ou au printemps.

**Agenda scolaire :** Afin d'améliorer la communication entre l'école et la maison et d'encourager de bonnes techniques d'organisation du temps, **les élèves de la 1<sup>re</sup> à la 8<sup>e</sup> année** ont reçu un agenda scolaire. Nous vous invitons à appuyer et à encourager son utilisation à la maison en le regardant à tous les jours. Utilisez-le également pour communiquer un message à l'enseignant de votre enfant. Nous remercions l'APÉ grâce à leur contribution, nous avons été capable de garder votre coût à 5.00\$. **Pochette pour les maternelles:** Pour faciliter la communication entre l'école et les parents, **les élèves de la maternelle** ont reçu des pochettes. Les notes telles que les permissions de sorties ou les autres informations seront placées dans la pochette de votre enfant. S. V.P. vérifier ces pochettes sur une base régulière.



**Sorties scolaires :** Au cours de l'année, on propose aux élèves plusieurs sorties. Vous recevrez des formulaires pour vous aviser. Vous devez nous retourner le coupon-réponse **signé et avant la date indiquée** si vous désirez que votre enfant y participe. Sans permission écrite, **votre enfant** ne pourra pas participer et devra rester à l'école. Veuillez noter que nous vous demanderons une contribution financière pour payer les frais de transport ou d'admission pour la majorité des activités. Vous recevrez plus d'informations sous peu.



## Service de transport scolaire avec la compagnie Thirdwave Bus Services

604-247-1221

Nous devons vous informer que l'école n'est pas responsable du transport scolaire. C'est la compagnie **Thirdwave Bus Services** qui coordonne et administre le service. Si vous avez des commentaires ou des demandes à faire, veuillez communiquer avec avec la

coordinatrice du Conseil Scolaire francophone, Mme Johanne Ross, au 888-715-2200 poste 2634 ou par courriel [johanne\\_ross@csf.bc.ca](mailto:johanne_ross@csf.bc.ca) ou avec le coordinateur de la compagnie Thirdwave Bus Services, M. Kelly Grittner, au 250-546-0983 ou par courriel [kegritt@telus.net](mailto:kegritt@telus.net). Vous trouverez la majorité des réponses à vos questions sur le site du Conseil scolaire francophone de la Colombie Britannique. <http://www.csf.bc.ca/transports/index.php>.

Si vous déménagez et changez votre numéro de téléphone, contactez la secrétaire de l'école par courriel, elle fera parvenir vos nouvelles coordonnées à la compagnie Thirdwave et fera les changements dans les dossiers des élèves et dans le système.

Adresse courriel: [lise\\_rodrigue@csf.bc.ca](mailto:lise_rodrigue@csf.bc.ca)



\*Lorsque votre enfant ne prend pas l'autobus, vous devez informer la secrétaire de l'école et le chauffeur d'autobus **avant 14h40**

Val, Summerland 250-462-4002

Don, Penticton Central 250-492-2004

Deryll, Penticton North and Naramata 250-809-9446

Tom, Penticton South, OK Falls, Kaleden 250-488-6440

et la secrétaire 250-770-7691



**Stationnement de l'école:** Le stationnement près de l'école est strictement réservé au personnel. Si vous venez chercher ou reconduire un **enfant**, s.v.p. stationnez près du ruisseau en face du terrain de football. Veuillez éviter de stationner dans la zone des autobus. Merci



# Bonne fête

Kate Piche, 2-sept  
Raymonde Bonin, 8-sept  
Jean Savoie, 10-sept  
Hubert Joly, 10-sept  
Ethan Morin, 15-sept  
Duncan Aiden, 17-sept  
Ethan Lefteruk, 18-sept  
Aleena Proteau, 21-sept  
Maya Bassot, 23-sept  
Monique Courchesne, 24-sept  
Sophie d'Estimauville, 26-sept  
Michelle Mulligan, 26-sept  
Connor Whitty, 27-sept  
Marc Sabourin, 28-sept



Bonne année scolaire  
à tous et à toutes !